



Réf. Farde e-Assemblées : 2260099

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2019

**Objet :** Asbl Brufête-Brufest.- Subside : 25.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl Brufête-Brufest demande un subside de 25.000,00 EUR dans le cadre des festivités des 75 ans de la Libération de Bruxelles et plus précisément pour le bal qui est organisé le 6 septembre 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 25.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Brufête-Brufest.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :